

sont dévoués et laborieux et qu'ils méritent d'être traités avec respect et de façon équitable.

Les Canadiens souhaitent que le gouvernement retourne à la table de négociation et qu'il offre à ses employés un règlement salarial juste et équitable. Des milliers et des milliers d'habitants de ma circonscription de Surrey-Nord et de la Colombie-Britannique signent des pétitions pour s'opposer à l'adoption d'une loi de retour au travail et exhorter le gouvernement à retourner à la table de négociation, afin de parvenir à un règlement juste.

Il est temps que le gouvernement revienne à la raison, qu'il fasse preuve d'initiative et qu'il règle cette grève de façon juste et équitable.

* * *

LES ACHATS AUX ÉTATS-UNIS

M. Ken James (Sarnia—Lambton): Monsieur le Président, on ne peut nier qu'il y ait un lien très étroit entre l'accroissement des achats effectués par les Canadiens aux États-Unis et le niveau des taxes sur l'essence au Canada. Ce lien est d'ailleurs prouvé par un certain nombre d'études et d'enquêtes récentes sur le magasinage des Canadiens aux États-Unis.

En Ontario, la firme John Winter Associates a élaboré un modèle sur le magasinage basé sur les habitudes de consommation. Près de la frontière, dans un rayon de 15 minutes, les consommateurs sont disposés à traverser la frontière pour des articles courants comme l'essence toutes les semaines ou tous les 15 jours.

Une enquête sur les petites entreprises de l'Ontario effectuée récemment dans sept régions frontalières a permis de découvrir qu'un tiers des personnes interrogées avaient magasiné aux États-Unis en avril 1991. De ce nombre, 80 p. 100 achetaient régulièrement de l'essence aux États-Unis. L'essence était immanquablement ce que les Canadiens achetaient le plus fréquemment aux États-Unis.

Ces résultats représentent une tendance extrêmement dangereuse pour les consommateurs canadiens. Il est maintenant temps que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour remédier à cette situation. Les détaillants dans les localités frontalières attendent avec impatience ces mesures.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, cet automne, partout au Canada, et certes dans toute l'Île-du-Prince-Édouard, les associations de hockey mineur se préparent pour une autre saison.

Article 31 du Règlement

Or, cette année, la TPS constituera un facteur dont bon nombre préféreraient se passer. Les associations de hockey doivent payer la TPS sur des dépenses comme le temps d'utilisation de la patinoire et l'équipement de hockey. Elles n'ont pas droit à un remboursement.

Comme ce sont des organismes sans but lucratif, l'augmentation des dépenses de 7 p. 100 doit être imputée à leur budget, aux joueurs ou à leurs parents. Un point, c'est tout.

Cette politique est injuste et contraste radicalement avec l'objectif déclaré du gouvernement: reconnaître le rôle important des organismes sans but lucratif dans la société canadienne.

Je demande donc au gouvernement d'examiner les effets de cette nouvelle taxe sur les organismes sans but lucratif comme les associations de hockey mineur et de patinage artistique, afin d'adopter une politique qui traite équitablement ces organismes importants, comme ils le méritent.

* * *

LES ROUTES

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, une des questions les plus pressantes que doit régler la Nouvelle-Écosse actuellement est la construction d'une autoroute à quatre voies allant de la frontière de la province à Truro. Le taux d'accidents est très élevé sur la route actuelle, les décès et les blessures s'y produisent trop souvent.

Le cas de la Nouvelle-Écosse est unique du fait que cette autoroute est la seule qui permette l'entrée dans la province et elle représente en outre la seule route d'accès vers Terre-Neuve.

Comme on a éliminé le service de chemins de fer Terre-Neuve et réduit celui qui dessert la Nouvelle-Écosse, le trafic sur le réseau routier actuel n'est plus acceptable. L'honorable Kenneth Streach, ministre des Transports de cette province, se trouve à Ottawa aujourd'hui, pour discuter avec le gouvernement fédéral du financement qui permettrait les travaux sur cette autoroute.

J'utilise régulièrement cette route surchargée et je peux donc témoigner personnellement de cette situation intolérable. J'invite les ministres fédéraux intéressés à s'entendre avec leurs homologues provinciaux pour que les travaux soient entrepris sans tarder.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai appris avec intérêt plus tôt que le médiateur nommé relativement au conflit postal réalisait des progrès dans les pourparlers entre le Syndicat des postiers du Canada et la Société canadienne des postes.